

50 ans d'analyse conjoncturelle à l'INSEE

Alain TRANAP

Division "Synthèse Conjoncturelle"

Dès sa création, une des responsabilités de l'INSEE était d'effectuer des études économiques et, en particulier, des analyses conjoncturelles. Si cette particularité française a certainement marqué la mise en place du dispositif statistique actuel, l'histoire des cinquante dernières années démontre une interaction permanente entre les données statistiques disponibles et la forme de l'exercice conjoncturel. Leur situation au sein de l'institut statistique a permis aux conjoncturistes de porter une attention vigilante au développement de l'analyse économique et statistique et d'observer un certain pragmatisme à l'égard des techniques disponibles.

En juin 1946, peu après la création de l'INSEE⁽¹⁾, paraissait sous le titre d'*Études et Conjoncture* le premier numéro d'une publication consacrée aux études proprement économiques ainsi qu'aux analyses de conjoncture. Cette revue devait être publiée mensuellement, comportant deux séries, l'une à couverture bleue, réservée à l'étude de la situation économique des pays étrangers (n°1 - juin 1946), l'autre à couverture rouge, consacrée à l'économie de la France et de l'Union française (n°1-2 - juillet-août 1946). Dans le contexte de l'immédiat après-guerre, ces deux premiers numéros ne comprenaient que très peu d'éléments conjoncturels, l'essentiel des préoccupations économiques étant tourné vers l'effort de reconstruction et les problèmes d'approvisionnement et de ravitaillement. Mais la publication d'*Études et Conjoncture* venait souligner l'originalité (encore actuelle) de l'institut statistique nouvellement créé qui, outre une fonction traditionnelle de production de chiffres propre à tous les organismes nationaux de statistiques, était appelé à fournir des analyses régulières des économies française et étrangères.

La période de l'après-guerre

Les matériaux conjoncturels étaient alors assez limités, souvent partiels mais surtout difficilement interprétables pour une analyse de très court terme.

Ainsi, l'indice de la production industrielle base 100 en 1938 était peu exhaustif, ne comprenant que quatre-vingt-une séries de base, dont plusieurs ne concernaient la production

que de manière indirecte : indicateur de marché (consommation apparente augmentée des échanges extérieurs), ou d'achat de fournitures (livraisons des filières en amont), etc. Après 1944, l'indice subit des modifications pour pallier le manque d'informations disponibles, introduisant des ruptures de séries. Il ne pouvait être corrigé des variations saisonnières en raison de ces accidents et des événements exceptionnels qui jalonnaient son histoire. Ainsi, la baisse régulière de l'activité chaque été, provoquée par l'institution des congés payés en 1936, était trop récente pour être tout à fait maîtrisée. Enfin, la réintégration des trois départements de l'Est dans le calcul des indices continuait de poser problème. Il était, dans ces conditions, difficile de disposer d'une série longue et homogène de l'indice qui constituait un des rares indicateurs de l'économie française.

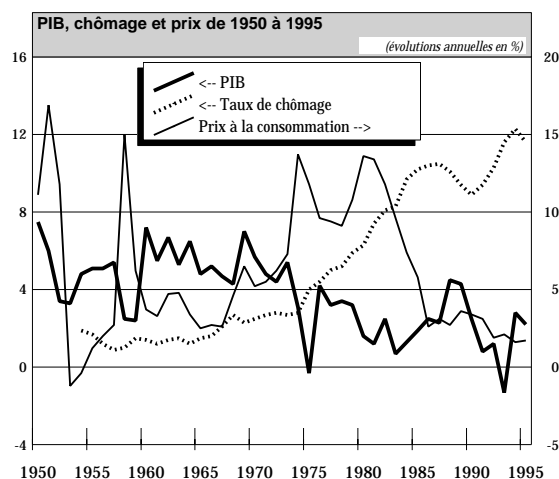
Outre les statistiques financières, les indicateurs conjoncturels d'après-guerre comprenaient :

- l'indice pondéré des prix de gros de 135 marchandises ;
- comme indice des prix de détail, l'indice des 34 articles qui attendra 1950 pour devenir l'indice des 213 articles et deux ans plus tard, l'instrument de référence de fixation du SMIG ;
- l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'oeuvre, dite Acemo, mise en place en 1945 sur la base d'un échantillon représentatif, qui fournissait des informations sur les effectifs, la durée du travail et

(1) Créé par la loi du 27 avril 1946, l'INSEE reprit les moyens et les missions du Service national des statistiques (1941-1946) ; il intégra aussi l'institut de conjoncture créé en 1938 par A. Sauvy.

les taux de salaire des ouvriers ;
- les données douanières d'échanges extérieurs.

La pauvreté du matériau statistique explique vraisemblablement la situation de la pratique française en matière d'analyse conjoncturelle qui en était encore à la recherche de sa propre démarche. Dans son ouvrage *Initiation à la conjoncture économique* paru en 1947, André Vincent préconisait le développement et l'usage de la comptabilité nationale dans les trois étapes de l'analyse conjoncturelle : description de la situation économique, explication des phénomènes économiques, prévision sous condition d'hypothèses formellement énoncées. L'auteur inscrit bien le travail d'analyse conjoncturelle dans un institut statistique doté de mission d'analyse économique. Hormis une allusion aux essais infruc-



Phases de la croissance dans l'après-guerre

in J.J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud, *La croissance française, 1972*

En vue des analyses détaillées qui suivront, nous devons consacrer quelque attention à l'évolution conjoncturelle au cours des vingt-cinq dernières années...

La série des comptes nationaux ne commence qu'en 1949 mais un ordre de grandeur de la croissance depuis 1945 peut être obtenu à partir des indices de production agricole et de production industrielle présentés par M. Gavanier. A la lumière de ces indications et de celles que fournit la comptabilité nationale à partir de 1949, la croissance des années d'après-guerre peut être décomposée en quatre périodes :

- de 1945 à 1951 : reconstruction et redémarrage de l'économie ;
- de 1951 à 1957 : premier cycle de l'après-guerre ;
- de 1957 à 1963 : second cycle de l'après-guerre ;
- de 1963 à 1969 : troisième cycle de l'après-guerre.

Les forts taux de croissance des années de l'après-guerre, de l'ordre de 10% en 1947 et de 13% en 1948, puis de 7,5% par an en 1949 et 1950, s'expliquent par l'effet conjugué du retour progressif au travail des prisonniers et des militaires et de la remise en état des installations industrielles dont beaucoup n'avaient pas été atteintes par les bombardements ou les destructions de la Libération. Ils ont permis de retrouver rapidement le niveau de 1938, qui n'était pas le plus élevé de l'avant-guerre, il est vrai. Davantage orientée vers la production d'énergie et de biens d'équipement que vers la consommation des ménages, la croissance de cette première période s'accompagne d'un retour progressif à des conditions normales de production : suppression de la répartition autoritaire des produits industriels en avril 1949, du rationnement alimentaire

en janvier 1950 ; développement progressif des échanges extérieurs, quoique avec encore une forte protection intérieure.

Le terme de cycle employé pour désigner les trois périodes suivantes ne doit pas faire illusion : nous ne pensons pas que la croissance française soit nécessairement cyclique et que nous risquons de retrouver, approximativement tous les six ans, des périodes de fort ralentissement de la croissance. Nous constatons simplement une certaine analogie entre l'évolution de 1951 à 1957, celle de 1957 à 1963 et celle de 1963 à 1969 : croissance accélérée entraînant, en 1951 comme en 1957 et en 1963, une inflation inquiétante ; intervention déflationniste du gouvernement désireux de stabiliser les prix ; ralentissement de la croissance pendant un an ou deux ; enfin reprise de la croissance à un rythme de 5 à 6% par an, plus ou moins stimulée par des incitations gouvernementales. Notons d'ailleurs que les indices annuels caractérisent la situation moyenne de chaque année et masquent partiellement le phénomène : la production atteint son minimum vers la fin de 1952 pour le ralentissement de 1952-1953, vers la fin de 1958 pour celui de 1958-1959 et au début de 1965 pour celui de 1964-1964.

Le cycle qui a commencé avec le plan de stabilisation de l'automne 1963 a un profil un peu particulier : la reprise amorcée en 1965 a été stoppée à la fin de 1966 par l'effet conjoint d'une politique économique prudente et des répercussions de la dépression allemande. En revanche, un boom énergétique de la production et de l'activité a suivi les événements du printemps 1968.

tueux de l'institut de Harvard⁽¹⁾, aucune mention n'était faite des travaux américains⁽²⁾ sur l'analyse des cycles économiques et sur la construction d'indicateurs avancés.

La période fondatrice

C'est pourtant à l'imitation du modèle américain que les premiers investissements d'outils conjoncturels d'après-guerre se sont engagés. Les années 1950 ont en effet constitué une période particulièrement fructueuse pour la mise en place d'enquêtes et de travaux qui fondent encore le système statistique économique français : mise en place des enquêtes de branches industrielles grâce à la loi de 1951 ; développement de l'enquête trimestrielle Acemo et établissement de la première grande enquête statistique, l'enquête annuelle sur l'emploi, en 1950 ; études et travaux de comptabilité nationale...

La première enquête de conjoncture à dominante qualitative, construite en s'inspirant des enquêtes par sondage américaines, a été mise en place par A. Piatier en 1951. Elle portait sur un échantillon de trois mille chefs d'entreprise et était plutôt consacrée à la prévision de l'activité économique française en général et à la marche de l'entreprise : chiffres d'affaires, effectifs, durée du travail, prix, salaires, investissements, commandes, exportations. L'enquête, d'abord unique, fut éclatée par la suite suivant les secteurs de l'industrie, du commerce et des transports. Des questions rétrospectives furent introduites progressivement : notamment, dans la partie industrie, les questions portant sur les goulots de production en 1957 et sur les stocks en 1958.

Ce choix de procéder par sondages légers et qualitatifs sera confirmé, ainsi que le besoin de plus en plus pressant d'informations conjoncturelles, par l'établissement d'un programme commun d'enquêtes de conjoncture dans les différents pays-

Le manque de main-d'œuvre

«L'accroissement de la production (industrielle) au cours des six derniers mois a été en tout état de cause considérable. Le rythme de progression de l'indice est de 17% par an dans cette période... Jusqu'à l'été en tous cas les jeux sont maintenant faits et la production devrait dans l'ensemble continuer à augmenter, mais à un rythme ralenti... Mais, si l'évolution des carnets de commande reste celle qui paraît prévisible à l'heure actuelle, la menace d'une pénurie grave de main-d'oeuvre avant l'arrivée des classes plus nombreuses, a de plus en plus de chances d'être écartée.»

*in «La situation économique en mars-avril 1960»,
Études et conjoncture, INSEE, juin 1960*

membres par la Communauté européenne. Cet effort aboutit au lancement en 1962 de l'enquête communautaire mensuelle sur l'activité dans l'industrie. Dans le début des années 60, sous l'impulsion de J. Méraud, le dispositif des enquêtes de conjoncture était presque achevé : par la suite, l'enquête conjoncturelle sur le commerce sera ventilée suivant les secteurs de gros et de détail et une enquête sur la trésorerie dans l'industrie sera créée.

L'analyse détaillée des premières enquêtes conjoncturelles quadrimestrielles (février, juin et octobre) venait compléter dans *Études et conjoncture* des analyses économiques structurelles et des rapports trimestriels de conjoncture. Les synthèses conjoncturelles restaient marquées par la période d'après-guerre et prenaient plus la forme de rapports ou de bilans économiques annuels. Le champ d'analyse était encore partiel, délimité par celui des indicateurs conjoncturels disponibles : l'industrie manufacturière au travers de sa production, ses prix, la situation de trésorerie, les stocks et les investissements ; les échanges extérieurs de marchandises apportant un éclairage sur les demandes interne et externe ; le commerce de détail reflétant les inflexions de la consommation privée et l'évolution de quelques facteurs d'évolution du pouvoir d'achat des ménages dont principalement les gains et les salaires ; le budget de l'État ; etc. Il ne pouvait être question

d'utiliser la comptabilité économique comme cadre de référence et de cohérence et, encore moins, une analyse du type du bouclage macro-économique comme l'envisageait André Vincent.

Les techniques d'analyse de court terme se perfectionnaient. Une méthode opérationnelle de correction des variations saisonnières fut publiée en 1960 par l'INSEE ; elle était en fait mise en pratique depuis quelques années par l'institut sur les séries utilisées dans les notes de conjoncture. L'utilisation des données d'enquêtes de conjoncture et leur interprétation susciterent maints travaux⁽³⁾ qui s'apparentaient à la démarche d'élaboration des indicateurs avancés, prédicteurs des retournements de conjoncture. Ces travaux menés dans plusieurs pays susciterent la création du Centre International de Recherches sur les Enquêtes de Tendances (CIRET). Progressive-

(1) Pendant les années 20, l'institut de Harvard avait tenté d'élaborer un baromètre des cycles économiques qui a échoué à prévoir la Grande Crise.

(2) W.C. Mitchell et A. Burns «Measuring Business Cycles» NBER 1946 - A partir de cette date, le NBER calcula des indicateurs cycliques. Ce n'est qu'en 1961 que le Bureau of Census du Département du Commerce américain officialisa l'approche par les indicateurs cycliques qui sont composés de douze indicateurs avancés, neuf coïncidents et cinq retardés.

(3) J. Méraud «Statistiques et prévision économique, quelques méthodes de prévision à court terme, analyse des tendances récentes, indices précurseurs et tests conjoncturels», Cahier de l'ISEA, août 1961.

La montée de l'inflation

«L'économie française se trouve engagée dans une phase ascendante dont la poursuite est assurée. La demande globale continuera en effet d'être dynamique au cours des six prochains mois, la consommation demeurant le facteur le plus puissant de la croissance. Les distributions de salaires conduisent en effet à une importante croissance du pouvoir d'achat. Elles n'ont pas pour l'instant entraîné de dégradation marquée des marges bénéficiaires, elles ont conduit au contraire les entreprises à des investissements de productivité rendus au demeurant nécessaires par la rareté de la main-d'oeuvre qualifiée et l'insuffisance des capacités de production...

La France continuerait donc de se trouver dans une phase inflationniste marquée au moment même où, par suite d'une position cyclique différente, les autres pays et notamment l'Allemagne pourraient lutter assez efficacement contre leur propre déséquilibre.»

in «Situation et perspectives de l'économie française à fin juin 1971», Tendances de la conjoncture, supplément juin 1971, INSEE

ment, les réponses des chefs d'entreprise concernant l'outil de production, les facteurs de tensions et leurs anticipations de demande et de production ont permis d'introduire des éléments de prévision dans l'analyse.

De façon simultanée, le SEEF, Service des études économiques et financières, au sein du ministère des Finances, élaborait les comptes et les budgets économiques français. Même après le transfert du calcul des comptes économiques à l'INSEE, dans les années 1960, un fossé séparait comptes nationaux et conjoncturistes :

- le champ de l'analyse économique : toute l'économie (marchande, dans un premier temps) pour les premiers ; les domaines dits conjoncturels pour les autres ;
- la périodicité de l'observation : l'année pour les comptes ou un terme plus court, c'est-à-dire le mois ou le trimestre, pour les conjoncturistes ;
- l'objet même de l'analyse : les mouvements macro-économiques pour les uns ; la dynamique des phénomènes et des agents économiques pour les autres.

Par ailleurs, la division actuelle du travail conjoncturel entre les administrations se mettait en place. Elle a influencé et influence encore les su-

jets et les types d'analyse : l'analyse des phénomènes financiers et monétaires par la Banque de France ; les budgets économiques et la prévision annuelle par la Direction de la Prévision ; la conjoncture de plus court terme par le service de conjoncture de l'INSEE.

Les modèles et la quantification

Au cours des années 70, le développement du dispositif statistique se poursuivit : ainsi la création de l'ANPE en 1967 a permis une réforme des statistiques du marché du travail. La disponibilité de séries plus nombreuses et plus longues d'indicateurs conjoncturels autorisait aussi des travaux d'analyses plus conjoncturelles sans modifier de façon conséquente le contenu principal des notes de conjoncture de l'INSEE. Elles étaient accompagnées d'annexes de plus en plus riches sur les conjonctures étrangères, les échanges extérieurs, les prix et les salaires. Cependant, l'importance croissante de l'environnement international a conduit à essayer d'apprécier dans le corps de la synthèse conjoncturelle les effets de compétitivité internationale et les évolutions des parts de marché.

Au plan des instruments statistiques, un triple mouvement s'est dessiné dans les années 70 : la plus grande maîtrise des résultats des enquêtes de conjoncture, la mise en place de la comptabilité nationale trimestrielle jetant un pont entre les comptes annuels et la statistique économique infra-annuelle et le rapprochement des résultats des enquêtes de conjoncture et des indicateurs quantitatifs.

La légèreté et la rapidité des enquêtes de conjoncture ont imposé la recherche de méthodes soignées d'échantillonnage et d'interprétation des résultats. Entre autres résultats, le solde entre opinions positives et négatives est apparu comme une bonne synthèse des réponses. De même, ces travaux qui amenèrent à interpréter les soldes d'opinion en évolution et moins en niveau, rendirent crucial le choix de l'échantillon au cours du temps.

A la suite de la demande de la Commission des Comptes de la Nation, des travaux ont été entrepris par l'INSEE pour élaborer des comptes trimestriels. Alors que ces données étaient déjà publiées régulièrement dans les pays anglo-saxons, ils n'existaient que de façon expérimentale en France. Un indicateur synthétique trimestriel de la consommation des ménages avait été déjà élaboré ; pour corriger sa dérive par rapport aux comptes économiques, il était corrigé par une méthode d'échantillonnage qui constituait une préfiguration de la méthode de calcul des comptes infra-annuels. Après une première publication en 1972, les comptes trimestriels ont été finalement calculés en 1974 dans le cadre qui prévaut encore aujourd'hui.

Ils sont la base de la construction du modèle trimestriel Métric dont un des nombreux apports fut l'intégration des variables issues des enquêtes d'opinion dans un diagnostic chiffré.

En juin 1981, apparut dans les notes de conjoncture la première prévision pour le semestre à venir du PIB et de l'équilibre des ressources et des em-

plois (consommation, investissement, etc.) de biens et de services marchands en volume.

Les chiffrages et l'incertitude du chiffre

La disponibilité des comptes du proche passé et extrapolés pour la période courante et des projections a considérablement modifié et enrichi la pratique du diagnostic conjoncturel⁽¹⁾ dans trois directions principales :

- Les comptes économiques ont proposé un découpage de l'économie et une articulation méthodique des différentes données (valeur ajoutée, revenu, consommation, épargne, investissement). Cette architecture s'est révélée si commode qu'elle a été adoptée par les modélisateurs et les conjoncturistes. Les agents et les agrégats de la comptabilité nationale se sont substitués progressivement au découpage ancien imposé par le champ des données conjoncturelles (industrie, données douanières, consommation des produits industriels).
- L'analyse conjoncturelle a été confrontée rapidement à un chiffrage du diagnostic et des prévisions qu'elle proposait ; prévisions chiffrées mises à l'épreuve des prochains chiffrages des comptes économiques. Toujours par le biais du chiffre, l'analyse des évolutions infra-annuelles affectait les prévisions macro-économiques de plus long terme. Ainsi, la prévision des budgets économiques annuels dut tenir compte des analyses de la conjoncture.
- A la suite des travaux du modèle Métrix, la première synthèse entre la comptabilité trimestrielle et les statistiques infra-annuelles avec lesquelles elle est construite a encouragé l'incorporation des données des enquêtes de conjoncture à l'ensemble ainsi formé ; plusieurs travaux tentèrent ce rapprochement afin de parvenir à un «étalonnage» des soldes d'opinion qui permette d'en donner une interprétation en évolution quantifiée de la variable économique en question.

Les chocs pétroliers

«Les entreprises, moins affectées au départ, subissent maintenant l'effet en retour de l'indexation des salaires sur les prix à la consommation dans un contexte d'activité encore faible et sont portées à augmenter leurs prix. Il semble donc, au total, que le mode de répercussion initiale du prélèvement extérieur a contribué à rendre sans doute les tensions inflationnistes plus durables que pour le premier choc pétrolier. Le maintien d'un rythme soutenu pour les prix industriels entamerait notre compétitivité...»

in «Situation et perspectives de l'économie française à fin décembre 1981», Tendances de la conjoncture, supplément décembre 1981, INSEE

Cette construction globale dont on a pu souligner la robustesse⁽²⁾ et qui rejoint la vision de cohérence d'André Vincent n'est pas encore achevée : les nomenclatures de la statistique de base, de la comptabilité économique et des enquêtes de conjoncture obéissent à leur logique propre et ne s'harmonisent que lentement ; la conjoncture récente met en lumière certaines défaillances de l'information dans certains domaines ; les changements de l'environnement économique entraînent des modifications du comportement des agents ou des marchés qui ne sont détectées qu'avec retard ; le pragmatisme analytique du conjoncturiste se heurte constamment au formalisme rigide mais nécessaire du découpage opéré par la comptabilité économique...

Par ailleurs, la demande s'en faisant grandissante, les travaux de prévision et de conjoncture se sont multipliés dans les années 80 dans un certain nombre d'organismes, parfois nouvellement créés. Le modèle comptable comme cadre de l'analyse prévisionnelle et la croissance du PIB comme critère premier de la performance furent désormais unanimement utilisés. La référence aux enquêtes de conjoncture pour décrire les dynamiques comportementales des acteurs économiques devint tout aussi fréquente. Cette nouvelle configuration de l'analyse conjoncturelle en France mettait l'INSEE dans une situation particulière à la fois comme principal producteur et comme premier commentateur des

données conjoncturelles, obligeant à un souci constant de cohérence dans la présentation de l'information délivrée de façon multiforme et potentiellement contradictoire.

Cette caractéristique n'a pas empêché les erreurs de diagnostic et de prévision inhérentes à l'exercice conjoncturel :

«Les prévisions sur 1993 n'ont pas été bonnes. Certains organismes se sont distingués en mettant l'accent sur l'incertitude pesant sur leurs prévisions, mais ne l'ont pas traduite dans leurs chiffres. D'autres ont accentué les aspects particuliers qui intéressent leur public spécifique. Néanmoins, au-delà des écarts - faibles - sur les valeurs chiffrées, les différents organismes de prévision ont eu un diagnostic et un discours relativement homogènes.

Un exercice de prévision est d'autant plus compliqué que l'économie se trouve aux abords d'un point de re-

(1) Cf. Jacky Fayolle «Le diagnostic conjoncturel : la pratique» in *Pratique contemporaine de l'Analyse conjoncturelle*, 1987.

(2) «La robustesse n'exclut pas la vulnérabilité. La vulnérabilité actuelle de la tradition française d'étude conjoncturelle se focalise sur deux points : sa distance à l'égard de la recherche sur les mouvements cycliques, courts et longs ; sa difficulté à intégrer réellement la dimension financière de l'activité économique dans ses analyses. Les deux sont liés : les transformations du système financier, de ses modes de réponse aux exigences des agents économiques tendent à surgir au cours des phases critiques du cycle économique et modifient la forme du cycle à venir, intervenant ainsi directement dans le déroulement conjoncturel» (Jacky Fayolle, *op. cité*).

tournement, comme en 1993. Toute prévision est en effet conditionnée par les hypothèses faites sur l'évolution de l'environnement économique, et les aléas attachés à la réalisation de ces hypothèses sont encore accrus en période de retournement. Il reste que, comparée aux précédentes années de retournement conjoncturel, l'erreur statistique n'est pas exceptionnelle»⁽¹⁾.

Ces difficultés ont poussé à approfondir les analyses des fluctuations économiques soit dans le mode déterministe des cycles économiques, soit dans la recherche plus empirique d'indicateurs cycliques aidant à déterminer les points d'inflexion conjoncturelle. Cette deuxième voie a été explorée par les organisations internationales et, en particulier, par l'OCDE pour les économies européennes et est expérimentée par cer-

tains organismes français et à l'INSEE. Considérant l'histoire des cinquante dernières années, on peut s'attendre à ce que les conjoncturistes de l'INSEE procèdent avec un pragmatisme prudent dans l'utilisation des indicateurs cycliques et dans leur affichage.■

(1) K. Bouthevillain et A. Mathis, *Économie et Statistique*, 1995 n°5/6.